

Vitré Co

Le journal de Vitré
Communauté

n° 35
Mars 2023

magazine

Transition écologique : notre territoire agit



ÉNERGIE SOLAIRE

Okwind traque
le soleil p. 4

FORCE DU VENT

L'éolien déploie
ses ailes p. 6

MOBILITÉ

Klaxit : tout roule pour
l'agglomération p. 20

VITRÉ
COMMUNAUTÉ

- 5 *L'énergie solaire*
- 6 *La force du vent*
- 8 *Notre rapport à la terre*
- 10 *Préserver l'eau*
- 12 *Déchets, ressources et réemploi*
- 14 *Actions communes*
- 18 *Rénover, habiter mieux*
- 20 *Mobilité*
- 23 *Valoriser le patrimoine naturel*

Le Journal de Vitré
Communauté n° 35/
mars 2023 / Publication
quadrimestrielle /
Directrice de
la publication :
Isabelle Le Callennec /
Directeur de
la rédaction : Jérôme
Savoye Rédacteur
en chef : Guillaume Robert
Rédacteurs : Delphine
Bellier Duboisière
et Julie Jacques.
Conception
et mise en page :
agencescoopcommunication
13517-MEP /
Crédits photos : Vitré
Communauté sauf
mention / Impression :
Roto Armor / Tirage :
38 000 exemplaires /
N° ISSN : 1632-3548 /
Merci à Guillaume
Barbot en couverture de
ce magazine.
Crédits photos
couverture : Vitré
Communauté



Interview de

Isabelle Le Callennec, Présidente de Vitré Communauté, et Jean-Noël Bévière, Vice-président en charge de la transition énergétique et environnementale.

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI DE CONSACRER CE MAGAZINE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

ILC : Lorsque j'ai été élue présidente de Vitré Communauté en juillet 2020, je me suis engagée à concilier le développement économique, la cohésion sociale et la protection de notre environnement. Les conséquences du changement climatique ne sont plus à prouver et l'adaptation de notre économie, comme de la société tout entière, à cette réalité s'avère une nécessité. La question est de savoir comment le faire. Toute remise en cause d'un système établi nécessite en effet de maîtriser au mieux la période de transition. Personnellement, je préfère le pragmatisme au dogmatisme et je fais confiance aux entreprises, aux élus locaux ainsi qu'aux habitants de notre territoire, pour prendre leur part dans la transition écologique. Les exemples qui figurent dans ce hors-série le prouvent.

CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, QUELLES SONT VOS CRAINTES POUR NOTRE TERRITOIRE ? POUR LES HABITANTS ?

JNB : Les enjeux soulevés par le dérèglement climatique n'ont jamais été aussi présents dans les préoccupations de nos concitoyens. Vitré Communauté s'engage pour apporter des réponses ambitieuses et concrètes à l'urgence climatique. Si les dernières analyses chiffrées démontrent globalement un maintien du dynamisme, de l'attractivité et du cadre de vie de notre territoire, ces données locales ne peuvent s'isoler de

contextes nationaux et internationaux ponctués de crises à répétition sur les plans sociaux, économiques et bien entendu environnementaux. Les épisodes récents de sécheresse doivent nous interroger sur les adaptations et mutations des différentes activités qui forment l'ADN de notre agglomération : secteurs agricole, industriel, bâtiments... Aujourd'hui, il nous faut aller plus loin face aux défis climatiques, démultiplier nos capacités d'adaptation et d'anticipation, nous donner des caps autour de la transition écologique avec, comme point de mire, une meilleure qualité de vie des citoyens.

FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, QUEL RÔLE ENTENDEZ-VOUS DONNER À NOTRE AGGLOMÉRATION ?

ILC : Nous nous sommes dotés d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il compte une trentaine d'actions que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Nous sommes très attentifs aux problématiques de l'eau, des déchets, de l'énergie. Sur l'eau, que nous voulons en quantité et qualité, nous soutenons les actions du syndicat de production d'eau potable « Eau des Portes de Bretagne » (ex-Syméal) et de l'Établissement Eaux et Vilaine qui, entre autres, gère les trois barrages de notre territoire et s'investit sur les milieux

**« Je fais confiance aux
entreprises, ainsi qu'aux habitants
de notre territoire, pour prendre leur
part dans la transition écologique. »**

Isabelle Le Callennec

©Mathilde Bruand





aquatiques et la prévention des inondations. Sur les déchets, nous sommes membres du Smictom qui organise la collecte et le traitement. Nous prôtons l'économie circulaire. Ou quand les déchets des uns deviennent la matière première des autres ; à l'exemple des réseaux de chaleur dont un existe à Vitré et l'autre en passe de l'être à La Guerche-de-Bretagne. Enfin, sur l'énergie, nous sommes engagés dans un plan de sobriété énergétique et de rénovation de nos bâtiments. Mais nous avons aussi pris des engagements en matière de production d'énergie renouvelable. Deux parcs éoliens sont implantés sur Balazé et Montreuil-des-Landes. Un troisième devrait voir le jour sur Châtillon-en-Vendelais, Montautour, Princé. Se dessinent également des projets de production d'énergie photovoltaïque, privés ou publics, dont je souhaite que nous maîtrisions l'implantation et le volume. Enfin, nous sommes favorables aux projets de méthanisation « à la ferme » qui favorisent l'autonomie énergétique des exploitations et procurent un revenu complémentaire aux agriculteurs.

QUELLES ONT ÉTÉ LES DÉCISIONS PRISES PAR VITRÉ COMMUNAUTÉ POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ? QU'EST-CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ MIS EN PLACE JUSQU'À MAINTENANT ?

JNB : Outre l'adoption du PCAET évoqué à l'instant, nous nous sommes engagés dans la démarche Territoire Engagé

Transition Écologique. Il ne s'agit pas seulement de voter et d'évaluer des objectifs mais de définir les moyens et des actions concrètes en faveur de la transition écologique. Vitré Communauté se doit d'intégrer la décarbonation dans l'exercice de ses politiques publiques. Ce magazine en est l'illustration.

L'implication de l'Agglomération se veut diverse et transversale, depuis sa propre organisation jusque dans l'exercice de ses compétences. Nous pouvons citer : le développement des énergies renouvelables, le conventionnement avec Bleu Blanc Cœur, l'engagement d'un plan d'actions sur la sobriété de notre administration, son positionnement en tant qu'autorité organisatrice des mobilités (plan de mobilité, soutien au covoiturage, schéma directeur cyclable...), ses actions vers un habitat rénové, son

développement économique, sa stratégie de performance bâtiminaire... Tous ensemble, citoyens, pouvoirs publics, entreprises, nous bâtissons des solutions efficaces pour notre territoire afin qu'il soit durable, sobre en ressources et soucieux de l'épanouissement des habitants.

POUVONS-NOUS ÊTRE OPTIMISTES AUJOURD'HUI ?

ILC : Assurément quand on observe la réelle prise de conscience collective et les actions qui se mettent concrètement en place ! J'avais souhaité au début du mandat que chaque Vice-président intègre dans son champ de compétence cette question de la transition écologique et énergétique. Ce magazine en atteste et je les en remercie !



Vitré Communauté s'engage pour apporter des réponses ambitieuses et concrètes à l'urgence climatique. »

Jean-Noël Bévère



Entretien avec

Louis Maurice,

Président – Directeur Général du groupe OKwind (Torcé)

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER OKWIND ?

Fondé en 2019, le groupe OKwind développe des solutions de production et de consommation d'énergie verte en circuit court. Nous proposons une approche globale, combinant la génération de l'énergie grâce à des trackers solaires et l'optimisation de celle-ci par l'intelligence artificielle. Ce que nous appelons le management d'énergie. Notre technologie vise à renforcer l'autonomie énergétique et l'accélération de la transition écologique. Grâce à notre écosystème technologique unique, nous permettons à l'autoconsommation de s'affirmer comme une nouvelle voie de l'énergie. Ne nous y trompons pas, la crise énergétique que nous traversons n'est pas conjoncturelle. Elle va perdurer.

COMMENT FONCTIONNENT LES TRACKERS SOLAIRES ?

Les trackers solaires sont des panneaux photovoltaïques montés sur un bras motorisé qui suit la course du soleil, du matin jusqu'au soir, à l'image d'un tournesol. Nous captons 80 % d'énergie de plus qu'un panneau fixe. Notre production d'énergie est ainsi plus stable et plus linéaire. L'énergie est ensuite réinjectée pour la consommation de notre client. Nous déclinons notre solution à destination des professionnels avec 3 000 trackers qui sont installés sur le territoire français mais aussi pour les particuliers. Nous comptons, aujourd'hui, 1 000 foyers raccordés à nos trackers sous la marque Lumioo.

Les trackers solaires suivent la course du soleil pour en capter les rayons.



QUELLE EST L'ACTUALITÉ DU GROUPE ?

En juillet 2022, le groupe OKwind est entré en bourse afin d'opérer une levée de fonds pour développer l'entreprise en France mais également à l'international. Nous souhaitons devenir un acteur incontournable en Europe et dans les pays du Maghreb. Sur l'année écoulée, nous avons connu une croissance de 66 % et réalisé un chiffre d'affaires de 41,8 M€. En 2023, nous visons 80 M€ de chiffre d'affaires avec un an d'avance sur notre feuille de route et un carnet de commandes en très forte hausse.

+ D'INFOS www.okwind.fr



LE MOT

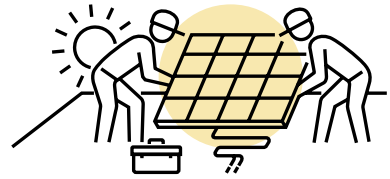


**Élisabeth
Guiheneux,**
Vice-présidente en
charge du développement
économique

Le développement économique et la transition écologique ne s'opposent pas. Au contraire !

Dans un contexte où les ressources deviennent rares et les coûts de l'énergie augmentent, la décarbonation de l'économie et la sobriété des organisations deviennent des sujets majeurs. La politique économique de Vitré Communauté accompagne cette mutation en orientant ses aides économiques sur des projets à impacts environnementaux positifs ou en organisant des systèmes de coopération interentreprises à l'échelle de zones d'activités permettant de produire et de partager l'énergie. ➡

Ombrières photovoltaïques : De l'ombre à la lumière



Les aires de covoiturage de Torcé et d'Étrelles ainsi que le parking de l'entreprise Webhelp vont être intégralement couverts d'ombrières photovoltaïques. Le principe : les panneaux emmagasinent l'énergie solaire pour la réinjecter dans le réseau. Vitré Communauté a confié au Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) les travaux ainsi que l'exploitation des équipements. En échange, Vitré Communauté recevra un loyer du SDE 35. Les travaux devraient aboutir cet été. L'aire de covoiturage de Torcé sera couverte de cinq ombrières représentant environ 1 300 m² de surface avec une production annuelle de 293 MWh soit la consommation électrique de plus de 60 foyers. À Étrelles, deux ombrières seront installées sur l'aire de covoiturage : 1 500 m² de surface pour une production annuelle de 352 MWh, soit la consommation électrique de plus de 75 foyers. Enfin, le parking de l'entreprise Webhelp sera doté de six ombrières, 3 000 m² avec une production annuelle de 575 MWh, soit la consommation électrique de 120 foyers.



© Breti Sun Park

Des ombrières photovoltaïques vont être installées et mises en exploitation cet été.

À Saint-Germain-du-Pinel, l'énergie est écocitoyenne



L'association « Pour une ville écocitoyenne à Vitré » va implanter des panneaux photovoltaïques sur la salle de sport de Saint-Germain-du-Pinel.

© Matthieu Vigouroux

« Nous sommes actuellement dans la phase de collecte de fonds. » L'association « Pour une ville écocitoyenne à Vitré » se rapproche progressivement de son objectif : installer des panneaux photovoltaïques sur la salle de sport de Saint-Germain-du-Pinel. Ce projet nommé Soulaï Watt a été lancé dans une démarche écocitoyenne avec l'objectif de promouvoir et de sensibiliser à l'énergie verte dans l'agglomération. À la fin de l'année, 280 panneaux capteront l'énergie du soleil qui sera injectée dans le réseau électrique avec une production annuelle qui correspond à 20 foyers. Ce projet a pu se faire avec le concours de la mairie de Saint-Germain-du-Pinel qui met à disposition le toit de sa salle de sport. Spécificité du projet : les citoyens sont invités à participer financièrement. « Le budget est de 120 000 € », souligne le collectif. « Nous souhaitons que le projet soit porté par les habitants à la hauteur de 50 % minimum. L'action est vendue au prix de 50 €. Les revenus de ce projet sont garantis par un contrat de rachat d'électricité signé pour 20 ans avec EDF Obligation d'Achat, à un prix de rachat fixé par l'Etat pour 20 ans », détaille l'association. La centrale photovoltaïque sera exploitée pendant 20 ans puis cédée à la commune.

+ D'INFOS contact@soulaiwatt.fr - soulaiwatt.fr

L'éolien déploie ses ailes

En faisant la part belle aux énergies renouvelables, Vitré Communauté engage le territoire dans une démarche de transition énergétique. L'occasion de faire le point sur l'une de ces actions phares : le projet éolien du Harault.



©Vitré Communauté

Situé sur les communes de Châtillon-en-Vendelais, Princé et Montautour, le projet du futur parc éolien se précise. L'installation comportera cinq éoliennes d'une hauteur maximale de 150 m qui fourniront 50 GWh/an, soit environ 7 % de la consommation électrique globale de Vitré Communauté. Les dernières études concernant les mesures de vent, l'acoustique, la biodiversité et l'intégration paysagère sont finalisées et une demande d'autorisation du projet est actuellement instruite par les services de l'État. La construction du parc est prévue pour 2024-2025 et sa mise en service au cours de l'année 2026.

Pour l'agglomération à l'initiative du projet, il s'agit de répondre aux enjeux fixés dans son premier Plan Climat. « L'objectif de ce projet est, non seulement de produire une énergie renouvelable, soucieuse de notre environnement et des générations futures, mais aussi de participer à l'approvisionnement

énergétique du territoire », souligne Isabelle Le Callennec, Présidente de Vitré Communauté. Car là est l'originalité de ce projet : afin de le financer, l'agglomération s'est associée à Vensolair, filiale de La Compagnie Nationale du Rhône, et à Enercoop Bretagne, société coopérative d'intérêt collectif.

Cet actionnariat novateur scelle une volonté de gestion partagée entre la collectivité et ses partenaires. Sur un budget global estimé à 25 M€, Vitré Communauté devrait participer à hauteur de 1,5 M€. Pour favoriser l'implication des habitants, une association citoyenne baptisée « Le Harault dans le vent » a vu le jour. Son objectif ? Informer et mobiliser en portant une information transparente et représenter les citoyens souhaitant investir dans ce projet de production d'énergie renouvelable.

+ D'INFOS rendez-vous sur le site : leharault-eolien-citoyen.com.fr



C'est quoi une éolienne ?

Une éolienne convertit la force du vent en énergie

mécanique afin de produire de l'électricité. Le vent fait tourner les pales fixées sur un rotor qui actionne alors un générateur (situé dans la nacelle). Ce dernier transforme cette énergie mécanique en énergie électrique. Les éoliennes sont des installations classées pour la protection de l'environnement.

LE MOT



Yannick Fouet,
Vice-président en charge
de la vitalité des communes

Même si les communes de Vitré Communauté sont moins concernées par les risques de submersion marine, notre territoire sera inévitablement impacté par des risques de chaleurs extrêmes ou des événements climatiques intenses (orages violents, inondations, ...) aux multiples conséquences possibles pour les habitants, le monde agricole ou les entreprises. Il est ainsi nécessaire de travailler sur de nombreuses pistes d'action : bâtiments plus économes, réduction des consommations d'eau, sensibilisation des habitants, développement d'énergies renouvelables, végétalisation des espaces publics, actions de préservation de la biodiversité...

L'engagement générationnel d'Olga

En prise avec leur époque, les acteurs économiques sont les fers de lance de la transition écologique. L'exemple d'Olga (ex-Triballat Noyal), groupe alimentaire implanté dans l'agglomération, a dans son ADN un profond attachement au respect de l'humain et de l'environnement.



Le site « Sojasun » situé à Châteaubourg



Olivier Clanchin, président d'Olga



Héloïse Le Bars, coresponsable RSE d'Olga

Oscarisée en février par le Département d'Ille-et-Vilaine pour son engagement sociétal, Olga rassemble 19 marques : Sojasun, Sojade, Vrai, Petit Billy, Grillon d'Or, etc. Fortement présente dans le secteur laitier et végétal, l'entreprise a été fondée en Bretagne en 1951. « Une laiterie familiale et indépendante », comme le soulignent ses représentants. Des premiers produits laitiers bio aux premiers desserts et steaks au soja, le groupe Olga a toujours été précurseur en matière d'innovation et de transitions alimentaires et écologiques. « Notre croyance

chez Olga est que les difficultés anticipées peuvent être de réelles opportunités. Nous travaillons en proximité pour élaborer des produits innovants et respectueux du vivant, des producteurs aux consommateurs », confie Olivier Clanchin, président et arrière-petit-fils des fondateurs. Cet engagement est d'ailleurs bien visible sur son principal site de production situé à Châteaubourg, où il est impossible de manquer l'éolienne et les trackers solaires présents aux abords de l'axe Rennes-Vitré. « Ces équipements concrétisent notre stratégie de souverai-

neté énergétique qui est au cœur de notre raison d'être », explique Héloïse Le Bars, coresponsable de la démarche RSE* de l'entreprise. « En plus de ces aménagements, l'usine est équipée d'une chaudière biomasse et d'ombrières photovoltaïques sur les parkings. Le site produit ainsi 40 % de l'énergie qu'il consomme », poursuit-elle.

Aujourd'hui, Olga compte 1 350 collaborateurs, 330 producteurs et plus de 18 sites répartis en France pour un chiffre d'affaires de 335 millions d'euros. « L'essentiel pour nous est de porter un projet collectif. Les métiers de l'agroalimentaire sont au cœur des enjeux de territoire, ce qui est une vraie chance pour faire évoluer les façons de faire en complémentarité et transmettre, ainsi, aux futures générations un monde qui a plus de sens », conclut Olivier.

* La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) désigne la prise en compte par les entreprises des enjeux environnementaux, sociaux, éthiques et économiques dans leurs activités.

LE MOT



Fabienne Belloir, Vice-présidente en charge des sports, des loisirs, des sentiers de randonnée et de l'information jeunesse

Notre territoire dispose d'une richesse d'associations sportives qui sont des écoles du quotidien. En effet, petits et grands peuvent y passer plusieurs heures par semaine et certaines habitudes s'y apprennent, que ce soit avant, pendant et après la pratique. Les associations jouent donc un rôle essentiel pour l'éco-responsabilité. En incitant au covoiturage pour se rendre aux entraînements ou aux compétitions sportives, en vantant l'utilisation de la gourde en remplacement de la bouteille plastique jetable, en communiquant sur la réduction de la température du chauffage dans les vestiaires ou sur l'extinction des lumières pendant la journée... elles contribuent à leur échelle à réduire l'empreinte carbone.

Agriculture : agir dès la racine

Au sud de l'agglomération, à Moutiers, la ferme de La Bonnelière détonne avec ses nombreux arbres alignés au milieu des champs. Laurent et Anne-Sophie Cornée, éleveurs laitiers et céréaliers, mettent en œuvre une agriculture de conservation des sols et participent à la démarche éco-méthane portée par l'association Bleu-Blanc-Cœur et financée par Vitré Communauté. Rencontre.



Laurent et Anne-Sophie Cornée, producteurs laitiers à Moutiers, participent à la démarche éco-méthane.

©Vitré Communauté

La démarche consiste à nourrir les animaux avec une alimentation qui réduit les rejets de méthane (gaz à effet de serre) émis par les bovins. Chaque mois, l'éleveur transmet ses analyses de lait au laboratoire qui, en mesurant la qualité des acides gras présents, évalue les économies de méthane de chacune des exploitations laitières. « Si, pour le moment, la démarche ne rassemble que peu d'éleveurs, les pratiques des producteurs laitiers sur Vitré Communauté devraient leur permettre de s'engager facilement », ajoute Valentin Guillaumel de l'association.



©Vitré Communauté

Pour nourrir leurs 60 vaches, Laurent et Anne-Sophie produisent leur fourrage et ont fait le choix du zéro soja. « La laiterie nous avait fait la proposition de récolter un lait sans OGM* et cela correspondait à nos convictions écologiques », précisent les agriculteurs. « Nous nous sommes lancés dans la démarche éco-méthane sans que cela ne change nos habitudes. Nous avons déjà entrepris de valoriser une partie de nos cultures en direct dans l'alimentation animale pour apporter de la valeur ajoutée à notre production. » C'est ce que prône Bleu-Blanc-Cœur en accompagnant les agriculteurs en éco-méthane. « Nous ne sommes pas en bio mais on agit sur le préventif car des animaux bien nourris, ce sont des vaches moins malades », ajoute Laurent.

Un raisonnement que l'exploitant applique aussi dans ses cultures depuis plus de 15 ans. « On ne laboure plus, on laisse faire la biodiversité pour fertiliser et retenir le carbone dans les sols », explique-t-il. « En apparence, nos champs ne paraissent pas bien entretenus, mais ce qui importe c'est ce qui se passe sous terre », complète Anne-Sophie. Le couple a également planté 2 500 arbres en agrofo-

resterie**. Les racines permettent de retenir l'eau, et les feuilles apportent de l'ombre. « En agriculture, chaque génération fait avec son propre modèle, et, pour nous, cela va se jouer avec la prochaine car on voit déjà que les choses changent », conclut l'éleveur. D'ores et déjà, le couple peut compter sur l'un de ses quatre enfants pour prendre la relève.

* OGM : Organisme Génétiquement Modifié.

** L'agroforesterie regroupe tous les systèmes agricoles associés aux arbres (arbres intraparcels, haies bocagères, prés-vergers...).

Une cérémonie éco-méthane à Torcé, le 14 avril

Vitré Communauté et Bleu-Blanc-Cœur invitent les éleveurs laitiers à un temps fort éco-méthane, le vendredi 14 avril, 10h30, à la salle polyvalente de Torcé (5 rue de la mairie). Au programme : présentation de la démarche, remise de prix aux producteurs engagés et dégustation des produits locaux.

+ D'INFOS **Inscription par e-mail à : economie@vitrecommunaute.org**



LE MOT



Pascale Cartron,
Vice-présidente
en charge de la santé
et des solidarités

Notre santé est déterminée par un ensemble de facteurs environnementaux.

Dans un contexte de changement climatique, la prise en compte de notre environnement et de sa préservation devient un enjeu de santé publique.

Les politiques publiques sont confrontées à des enjeux multiples. La prise en compte de la santé environnementale, en lien avec de nombreuses autres politiques, notamment le Plan Climat Air Énergie et le Projet Alimentaire de Territoire, doit faire l'objet de toute une réflexion pour lutter contre les expositions nocives à la santé. »

Vitré

Prenons-en de la graine !

Hugo Marteau de « Nous, les graines de demain » sensibilise aux questions de développement durable et d'environnement dans les écoles.



©Nous, les graines de demain

Voilà maintenant cinq ans que l'association « Nous, les graines de demain » sème ses bons gestes verts par-delà le territoire. « Nous nous définissons comme une association pédagogique de sensibilisation à l'environnement et au développement durable », introduit Hugo Marteau, coordinateur et animateur. « Nous, les graines de demain a été créée par des parents qui souhaitaient échanger sur le volet de l'environnement. » L'association intervient ponctuellement ou pour un suivi sur plusieurs mois voire sur une année auprès des établissements scolaires (de la maternelle aux formations post-bac), des collectivités, des particuliers, des établissements publics ou

privés. « Nous choisissons une thématique et nous coconstruisons le projet avec notre partenaire. Nous avons, par exemple, créé une mini-forêt avec une école. C'était un projet d'une année avec plusieurs ateliers. » Récemment, l'association a accompagné un cabinet d'architectes afin de créer un jardin au sein de leur nouveau bâtiment. « J'ai mené différents ateliers participatifs sur deux années pendant lesquels nous avons échangé sur le jardin mais plus largement sur la thématique de l'environnement et les leviers pour en être acteurs. » Pour après remettre les mains dans la terre.

+ D'INFOS nouslesgrainesdedemain.fr

Balazé

Le jardin champêtre, lieu de biodiversité



© Mickaël Monet Le Bon Réflex

Régis Bouvier, responsable des services techniques de la commune, récupère le miel de la ruche du jardin champêtre.

À quelques pas du bourg de Balazé, la nature prend ses aises, les abeilles butinent sous l'œil des promeneurs, les animaux paissent en toute tranquillité. Bienvenue dans le jardin champêtre communal, une zone enherbée d'un hectare qui a pris vie en limite d'agglomération et à quelques mètres de la campagne. « C'est un lieu de rencontre mais également un espace pédagogique et ludique très apprécié des habitants », sourit Rolande Truel, conseillère municipale, avant de faire le tour du propriétaire. « C'est un espace dédié à la biodiversité. On y trouve une ruche pédagogique où l'on récolte le miel deux fois par an avec l'école. Il y a un verger conservatoire avec d'anciennes variétés de pommes, une mare avec un observatoire. Nous faisons de l'éco-pâturage avec des moutons et des chèvres. » Le lieu s'est récemment enrichi de trois nouveaux arbres : un merisier, un alisier et un chêne sessile, plantés par le conseil municipal des jeunes.

LE MOT



Stéphane Douabin,
Vice-président
en charge des finances

Le verdissement du budget de Vitre Communauté se traduit notamment par :

- l'application du plan de sobriété énergétique
- une enveloppe annuelle de 500 K€ consacrée à la déclinaison du Plan Climat Air Énergie Territorial et à la Transition Écologique et Environnementale : implication financière dans le nouveau projet éolien, soutien aux projets communaux promouvant les énergies renouvelables...
- Une enveloppe de 1 800 K€ sur 4 ans pour mettre en œuvre le schéma cyclable
- un budget annexe dédié aux réseaux de chaleur. ➡➡

+ D'INFOS Vitre Communauté publiera au printemps son rapport d'activité et de développement durable lié à la Transition Écologique et Environnementale.



L'océan, ce signal d'alarme

L'exposition « Le Signal de l'Océan, une longue urgence » sera présentée, à l'initiative du Centre des archives de Vitré Communauté, dans plusieurs structures de l'agglomération.

L'exposition « Le Signal de l'Océan » fait dialoguer documents d'archives et planches de bande dessinée afin de mettre en lumière plusieurs problématiques environnementales : le réchauffement climatique, la montée des eaux et l'érosion du littoral. Articulée autour de la BD « Le Signal de l'Océan », scénarisée par Pierre-Roland Saint-Dizier et illustrée par Joub et Nicoby, l'exposition aborde également les pistes envisageables pour faire face à ces défis et préserver les côtes, paysages et infrastructures. Bien que Le Signal de l'Océan se déroule dans la partie sud du littoral atlantique, un focus particulier sur l'Ille-et-Vilaine est présenté (Côte d'Émeraude et baie du Mont-Saint-Michel).

(qui a inspiré le nom de la BD) à Soulac-sur-Mer, en Gironde. Ce grand bâtiment d'habitation, construit à la fin des années 1960 à 200 m de la mer, a été victime de la montée progressive des eaux. Évacué en 2015 car jugé trop dangereux, il a été démolé le mois dernier.



VICTIME DE LA MONTÉE DES EAUX

La bande dessinée raconte l'histoire d'un village côtier, Malberosse, dont les élus ont décidé de construire un grand complexe touristique en bord de mer, Le Poséidon. Malheureusement, ce dernier devra faire face à la montée des eaux et à l'érosion des côtes. Si la commune de Malberosse est fictive, l'histoire est inspirée des nombreux villages de la côte atlantique qui se sont ouverts au tourisme dans les années 1960-1970. Le Poséidon n'est pas sans rappeler Le Signal

L'exposition est visible :

- Au Centre des archives à Vitré du 27 février au 24 mars
- À la Médiathèque d'Argentré-du-Plessis du 3 au 29 avril
- À la Médiathèque de St-Aubin-des-Landes du 14 mai au 3 juin
- À la Médiathèque de Domalain du 12 juin au 8 juillet



LE MOT



Louis Ménager,
Vice-président en charge
de l'aménagement du territoire,
de l'eau et de l'assainissement.

La singularité du bassin de Vilaine Amont ainsi que les premiers effets du dérèglement climatique nous confortent dans l'accompagnement des acteurs de notre territoire engagés dans la préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau. ➡

Mecé **Dépolluer les eaux usées par les plantes**

Une rencontre et des convictions ont amené Anne-Cécile Jeanneau à raccorder la maison qu'elle rénove à Mecé à un système de phytoépuration. « J'ai découvert ce principe d'assainissement des eaux usées par les plantes il y a une vingtaine d'années lors d'un éco-festival chez Brigitte et Patrick Baronnnet. Cela faisait partie des différentes installations mises en place chez eux pour vivre en autonomie. À l'époque, c'était expérimental », souligne la Mecéenne dont la maison se situe en zonage d'assainissement non collectif. Le déclic ! « C'était vraiment ce que je voulais mettre en place. Cela a du sens d'utiliser la nature. » Anne-Cécile Jeanneau a ensuite traversé les différentes étapes pour voir si son projet était viable. « Il y a d'abord eu l'évaluation et ensuite la définition du projet. Les eaux usées sont filtrées dans un bac à sable en contrebas de ma maison par des plantes. Les eaux traitées sont ensuite évacuées dans la nature. » Installé en septembre dernier, le système va mettre quelques mois pour prendre sa pleine mesure. « Une fois en place, cela ne peut que s'améliorer. Les plantes vont coloniser petit à petit », précise Anne-Cécile ravie d'avoir opté pour un système durable et économique.

+ D'INFOS retrouvez tous les renseignements concernant la mise en œuvre d'un assainissement individuel ainsi que le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif de Vitré Communauté sur notre site internet www.vitrecommunaute.org/assainissement-spnc



Anne-Cécile Jeanneau, habitante de Mecé, devant le bassin de traitement des eaux usées.

Taillis **Transeli donne de la valeur aux déchets**



L'entreprise Transeli a un projet d'extension de son site.

« Rien ne se perd tout se transforme. » Cette célèbre citation du non moins célèbre chimiste Lavoisier est, semble-t-il, dans l'ADN de Transeli. L'entreprise taillissienne valorise les déchets de Leblanc Environnement, entreprise voisine qui collecte les déchets liquides, mais également de sociétés (entreprises agroalimentaires, restaurateurs...) et de collectivités. « Nous traitons ce que les stations d'épuration ne savent pas faire », souligne Olivier Bories, responsable d'exploitation, avant de détailler le process. « Nous séparons les déchets liquides des déchets solides. Ces derniers sont incinérés afin d'en récupérer l'énergie. Les déchets liquides sont une nouvelle fois séparés avec d'un côté les boues qui, une fois déshydratées et mélangées à des déchets verts, sont transformées en compost. De l'autre côté, l'eau subit deux niveaux de traitement biologique puis physico-chimique pour servir intégralement dans l'usine : nettoyer les camions, les canalisations ... » Transeli fournit également un agriculteur pour l'irrigation d'un terrain de cinq hectares. Parallèlement, l'entreprise récupère et lave les sables souillés pour les réutiliser comme matière première mais aussi regroupe et transite les déchets hydrocarbures vers des entreprises spécialisées. Nous confirmons : rien ne se perd...

La Guerche-de-Bretagne

La future piscine aura son réseau de chaleur



©Vitré Communauté

Les travaux de la nouvelle piscine de La Guerche-de-Bretagne.

L'INFO



Révertec

C'est le nom du réseau d'énergie recyclée du SMICTOM Sud-Est 35 inauguré en janvier 2021. Son principe : capter la chaleur issue de l'activité de l'entreprise Kervalis et de l'incinération des déchets du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets Ménagers de Vitré (CVED) pour l'injecter dans le réseau. Il alimente six établissements privés et publics en eau chaude et deux entreprises locales en vapeur. 2 748 tonnes de CO₂/an sont évitées, soit l'équivalent de 1 374 voitures sur une année ou encore 1 857 logements chauffés sur une année, grâce à ce réseau de chaleur.

Pour la construction de la future piscine de La Guerche-de-Bretagne, Vitré Communauté a misé sur une chaufferie biomasse afin de s'affranchir de la variation des tarifs des énergies. En pleine flambée des prix, le choix se révèle judicieux. « Le bois est plus économique que le chauffage électrique, gaz ou fioul dont le prix ne cessera d'augmenter », relève Quentin Le Brigant, chargé de mission énergie. « Grâce aux systèmes actuels, le chauffage au bois permet une faible consommation de combustible et un bon confort d'utilisation. De plus, cette énergie renouvelable n'aggrave pas l'effet de serre. » La chaufferie sera approvisionnée en bois déchiqueté issu de haies bocagères, de bois de récupération, de bois forestier... « Nous travaillons pour la mise

en place d'une filière locale avec La Roche aux Fées Communauté en développant des partenariats avec les agriculteurs, les entreprises, le SMICTOM Sud-Est 35... Un bois ni traité, ni peint. » Parallèlement, Vitré Communauté a créé un réseau de chaleur. « Nous avons souhaité aller au-delà en verdissant encore un peu plus la consommation de la future piscine. » Ainsi, un réseau de distribution est mis en place et approvisionnera en chaleur les bâtiments jouxtant la nouvelle piscine : la salle de sport, la salle polyvalente et le collège des Fontaines. Compétente en la matière, Vitré Communauté étudie des projets d'implantation de réseaux de chaleur à Châteaubourg, Argentré-du-Plessis, Val d'Izé et Châtillon-en-Vendelais.

LE MOT



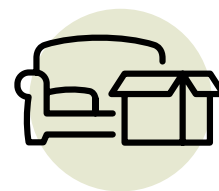
Nathalie Clouet,
Vice-présidente
en charge des travaux

©Studio Maignan

Afin de contribuer à la transition énergétique et écologique de son territoire, Vitré Communauté a un devoir d'exemplarité.

Au-delà du plan de sobriété, il s'agira de mettre en œuvre des actions structurantes de rénovation énergétique de son patrimoine immobilier et d'inscrire, notamment, une approche écologique dans la gestion des espaces verts communautaires. >>>

Sylvain Paul, directeur de la recyclerie Partage Entraide Vitréais, et Francine Beaugendre, coordinatrice



QUELLE EST LA PHILOSOPHIE DE PARTAGE ENTRAIDE VITRÉAIS ?

Francine Beaugendre : Elle est restée la même depuis la création de la recyclerie par Ange Beaugendre et Geneviève Allard en 1992, à savoir « Débarrasser pour partager ». Nos deux fondateurs ont commencé à récupérer des planches de bois pour les stocker. Puis, ils ont décidé de les vendre. Et l'éventail de produits s'est élargi jusqu'à aujourd'hui.

JUSTEMENT, QUE VENDEZ-VOUS ?

Sylvain Paul : Je suis toujours surpris par ce que nous pouvons vendre : le marbre d'un meuble... sans meuble, un tuyau d'aspirateur... La vaisselle, c'est ce qui part le mieux. Seule certitude, l'armoire bretonne n'est plus tendance. Elle

est détrônée par le tambour de lave-linge avec lequel il est possible de faire des lampes ou encore des tables basses. En 2022, nous avons récupéré 163 tonnes d'articles que nous revendons à prix mini.

Y-A-T-IL UNE VÉRITABLE PRISE DE CONSCIENCE POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ?

FB : Oui. Nous avançons petit à petit. Nous sommes vraiment dans l'économie circulaire. Nous ne jetons presque plus, nous valorisons.

DES PROJETS SONT À VENIR ?

SP : Nous travaillons sur un partenariat avec le SMICTOM qui est notre voisin.

+ D'INFOS www.pev-vitre.fr



Francine Beaugendre, coordinatrice, et Sylvain Paul, Directeur de la recyclerie Partage Entraide Vitréais.

Dépôt : du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Vente : mercredi de 14h à 17h30, vendredi et samedi de 10h à 12h de 14h à 17h30.

On trie aussi au marché

Depuis quelques mois, le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Sud-Est 35 s'est associé à la Ville de La Guerche-de-Bretagne pour faire de son marché du mardi un lieu exemplaire en termes d'économie circulaire et de gestion des déchets. « Une étude de terrain a permis

d'identifier les habitudes des commerçants et de caractériser leur production de déchets », commente Flavien Auvray, animateur au SMICTOM. Pendant trois mois, les exposants de l'un des marchés les plus importants du département, et surtout le plus ancien de Bretagne, ont été régulièrement sensibilisés au tri et à la réduction des déchets par le SMICTOM et la commune. Résultat : le nombre de bacs d'ordures ménagères a drastiquement diminué. Après plusieurs mois de test, l'opération a été concluante et pérennisée depuis l'été 2022. « Désormais, un voire deux bacs de 660 l d'ordures ménagères sont nécessaires, contre huit auparavant », se félicite Florian Bouttier, chargé de mission « prévention et économie circulaire » au SMICTOM. Cette démarche éco-responsable fait, aujourd'hui, des émules puisque les marchés d'Argentré-du-Plessis, Châteaubourg et Vitré vont être accompagnés par les services du SMICTOM.



Les zones de tri ont été délimitées par une bâche afin de faciliter les dépôts des exposants du marché de La Guerche-de-Bretagne.

+ D'INFOS www.smictom-sudest35.fr



© Mairie de La Guerche-de-Bretagne

Joindre l'utile à l'agréable

La « Marche utile » de La Guerche-de-Bretagne, c'est l'occasion de combiner une action citoyenne, en nettoyant les rues de la commune, et une activité physique adaptée. « C'est un moment d'échange tout en ramassant les déchets », ajoute Daniel Février, adjoint au maire et élu au SMICTOM Sud-Est 35, à l'initiative de l'événement. « L'idée n'est aucunement de dévaloriser le travail des agents de la commune mais au contraire de sensibiliser les habitants. » La prochaine « Marche utile » aura lieu le vendredi 2 juin pour une durée de 2 h avec 2 à 3 km à parcourir. L'élu a également mis en place cette balade écocitoyenne pour les enfants des écoles primaires sur le temps de midi. « En novembre et décembre, au rythme d'une sortie par semaine, les enfants ont ramassé les déchets. Ils étaient heureux de le faire mais ils ne comprennent toujours pas pourquoi des personnes prennent les rues pour des poubelles. »



© Rue des Arts

Kathryn et Pauline, coréférentes de la commission éthique de Rue des Arts, déterminées à agir pour un festival « propre » et « proactif ».

Le festival désArticulé : un événement éco-responsable

Dans les coulisses du festival désARTiculé, les bénévoles de Rue des Arts s'activent pour faire de leur événement un modèle d'éco-responsabilité. En 2019, l'association moulinoise a réalisé un état des lieux du plastique utilisé (puis recyclé) sur l'édition de l'année, soit 250 kg. « Partant du principe que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas, nous avons décidé de mener une politique "0 plastique" pour les éditions suivantes », confirme l'association. Les bouteilles d'eau ont alors laissé place à une fontaine à eau. Les bouteilles de soda/eau pétillante ont été remplacées par des sirops de fruit maison ou non... Côté nourriture, l'association privilégie désormais les finger foods (nourriture se consommant à la main, sans contenant ni couvert). Les frites sont servies dans des barquettes cartonnées. Autant d'actions que Rue des Arts a mises en place au fil des éditions. Et qui en appellent d'autres. « Nous agissons pour une restauration plus responsable, pour les mobilités douces. »

LE MOT



© Studio Maignan

Teddy Régnier,
Vice-président en charge
des Ressources Humaines

L'organisation du travail est un outil qui doit se développer afin de répondre aux enjeux du dérèglement climatique.

Vitré Communauté, la Ville de Vitré et le CCAS de Vitré représentent aujourd'hui 680 agents travaillant sur le territoire. C'est pourquoi, dans le cadre du PCAET, un plan de déplacement de l'administration est prévu pour réfléchir aux trajets domicile-travail, aux trajets dans l'exercice des missions et aux différentes façons de travailler pour réduire notre impact : télétravail, développement de tiers-lieux, visioconférences... »

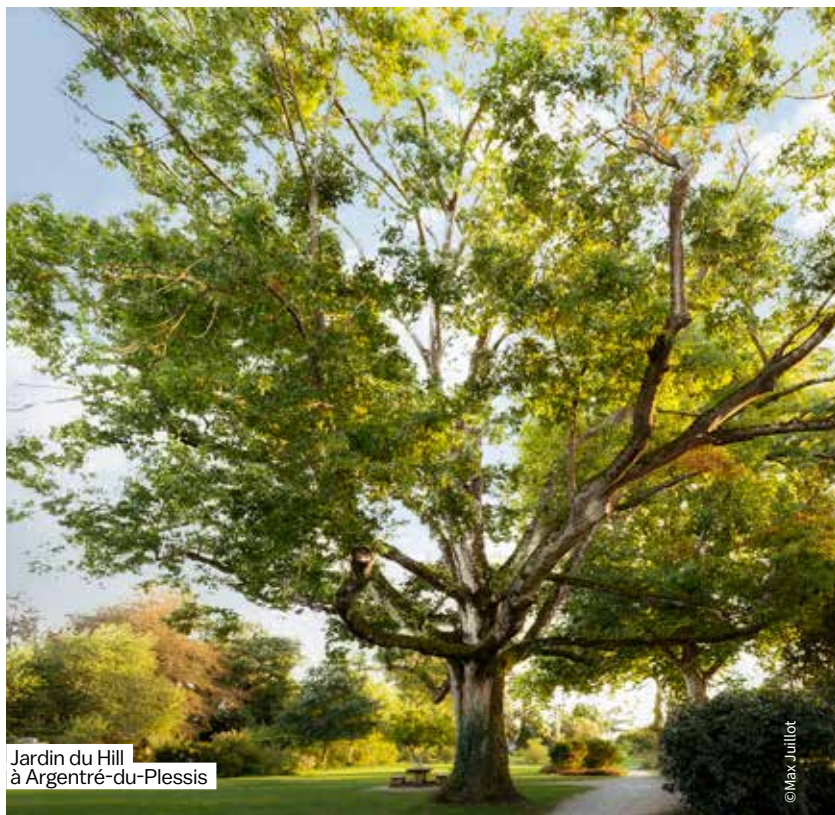
Quand la nature s'invite en ville

« La nature en ville » est un concept qui désigne les actions de restauration et de valorisation des espaces naturels en ville. Le territoire de Vitré Communauté a la chance d'en compter de nombreux. Au cœur de ses communes et villages, ces lieux de nature, véritables îlots de verdure, ont fait leur preuve tant du côté ressourcement et bien-être que pour la fraîcheur qu'ils apportent en été. Ils sont tout naturellement appréciés à la fois des habitants notamment mais aussi des sportifs et des promeneurs du dimanche.

Testons donc vos connaissances sur ces atouts verts du territoire. Associez les noms suivants à leur localité :

- | | |
|--|--|
| Jardin du Hill ☐ | ☐ Domagné |
| Jardin médiéval ☐ | ☐ Châteaubourg |
| Jardin du Parc ☐ | ☐ Argentré-du-Plessis |
| Parc d'Ar Milin ☐ | ☐ Vitré |
| Pré des Lavandières ☐ | ☐ Val d'Izé |
| Jardin Bel air ☐ | ☐ Montautour |
| Rucher pédagogique ☐ | ☐ Le Pertre |
| Parc du Bois Cornillé ☐ | ☐ La Guerche-de-Bretagne |
| Promenade Henri Chesnais ☐ | ☐ Balazé |
| Butte de Montautour ☐ | ☐ Vitré |

Pour en profiter pleinement, guettez l'arrivée du magazine touristique qui fera la part belle à ces oasis ainsi qu'aux autres espaces naturels incontournables du territoire tels que les lacs, les forêts et les arbres remarquables !



Jardin du Hill
à Argentré-du-Plessis

© Max Juillet

Vitré

L'occasion à la mode



Les allées de la boutique Ding Fring de Vitré recèlent de bonnes affaires.

Acheter des vêtements à Ding Fring, c'est bon pour le portefeuille et pour la planète ! Entreprise du groupe Le Relais Bretagne, l'enseigne revend des vêtements de seconde main collectés sur trois départements bretons (22, 35 et 56) et dans les Pays de Loire (53 et 72). « Nous collectons plus de 9 000 tonnes par an grâce à nos 1 900 conteneurs », expose Davy Guillotin, responsable de la communication Le Relais Bretagne. « 6 à 7 % de ces vêtements, soit le textile le plus noble, sont remis en vente à prix modiques dans nos boutiques. » Vitré compte une des cinq boutiques présentes en Ille-et-Vilaine et, comme ces dernières, l'enseigne vitréenne profite de l'intérêt de la seconde main. « Nous avons plusieurs typologies de clients : des personnes qui ont du mal à boucler leurs fins de mois, d'autres qui sont dans une démarche éco-responsable, qui cherchent à décarboner leurs achats et même à en faire un acte militant. » Les vêtements collectés qui ne sont pas vendus sont valorisés par d'autres filières. « Une partie est transformée en isolant thermique pour le bâtiment. C'est une filière qui se développe car les propriétés techniques de ce type d'isolant sont plus efficace que la laine de verre par exemple. » Le reste sert de combustible pour les cimenteries, ou repart sur les marchés de textile locaux.

Amélie Ménager Présidente d'Éveil

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER ÉVEIL ?

Éveil est un club d'écologie industrielle qui existe depuis maintenant 10 ans sur le pays de Vitré. Composé d'une quinzaine d'entreprises de toutes activités et de toutes tailles, il a pour objectif de favoriser les échanges sur des sujets de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : énergie, eau, mobilité, déchets... Chaque année, nous définissons des thématiques prioritaires, et, autour de celles-ci, nous organisons des ateliers, des formations, des visites d'entreprises mais aussi des événements. Par exemple, nous fédérons chaque année autour du challenge des mobilités. L'idée est d'engager un maximum de salariés à choisir les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture pour leurs déplacements le temps du challenge.

QUELLE EST L'ACTUALITÉ DU CLUB ÉVEIL ?

Nous travaillons cette année sur les thématiques de la mobilité,



De gauche à droite, Maeva Mottier (Olga), trésorière du club Éveil, Frédéric Vandecasteele (Allflex), secrétaire, Amélie Ménager (SVA), Présidente, Hervé Daniel (OKwind), Vice-président, Frédéric Mellier, Directeur développement économique Vitré Communauté, et Anne-Laure Charbonnier (Aqualaha), Vice-présidente.

de l'énergie et de l'eau. Parallèlement, nous organisons un événement le 13 juin au centre culturel de Vitré qui vise à montrer que nous pouvons concilier économie et développement durable. Il y a une véritable prise de conscience des entreprises et je suis moi-

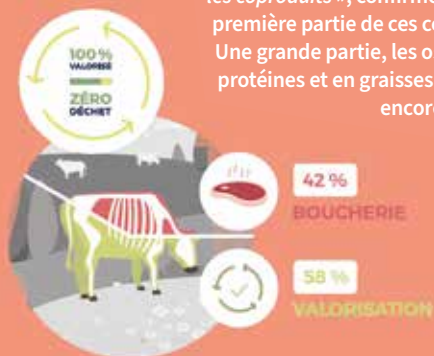
même convaincue que des axes de progression existent dans chaque type d'activité et qu'ils peuvent tendre vers la durabilité. Tout est une question d'équilibre.

+ D'INFOS Contact :
ecoinduspv@gmail.com

Cornillé SAS et la SAVE valorisent les coproduits de la viande

Il faut savoir que, à travers l'abattage, tout est valorisé chez AgroMousquetaires. « Si la viande sans os alimente les rayons boucherie Intermarché, soit 42 % du poids d'un bovin, les os et autres parties sont employés dans d'autres domaines : ce que les spécialistes appellent les coproduits », confirme Pierre Buin, Directeur Général Adjoint du Pôle circulaire à AgroMousquetaires. Une première partie de ces coproduits est destinée à l'alimentation humaine ou à celle des animaux domestiques. Une grande partie, les os et gras, est envoyée dans des centres comme Cornillé SAS pour être transformée en protéines et en graisses à destination de nombreux secteurs d'activité comme la pharmacie, les lessives ou encore les croquettes pour chiens et chats. À l'abattoir, les eaux de lavage sont traitées et

gènèrent des résidus et des déchets comme les boues de station d'épuration qui sont valorisées en épandage agricole, en méthanisation ou bien à la SAVE dans l'unité de valorisation énergétique sous forme de vapeur. Depuis 2002, cette vapeur est utilisée par Cornillé SAS et répond à 70 % de ses besoins énergétiques. « D'Ici 2025, nous irons plus loin avec trois nouveaux projets sur le site : la création d'un parc photovoltaïque de 35 000 m² ; la création d'une activité de serre de tomate de 4 ha alimentée par la chaleur de la SAVE ; la décarbonation de nos camions avec l'utilisation du biodiesel produit sur notre site Estener au Havre, » détaille Pierre Buin.



L'INFO

Label Territoire Engagé Transition Énergétique : vers la 3^e étoile



Des ombrières photovoltaïques vont être installées sur les aires de covoiturage d'Étrelles et Torcé ainsi que sur le parking de l'entreprise Webhelp.

© Shutterstock

Depuis 2017, Vitré Communauté et la Ville de Vitré sont labellisées Territoire Engagé Transition Énergétique. Une distinction décernée par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de la transition écologique. Pour leur première candidature, l'Agglomération et la Ville ont obtenu deux étoiles sur un maximum de cinq possibles (42 % des 226 collectivités engagées

ont une étoile). Pour leur prochaine réévaluation, Vitré Communauté et Vitré comptent bien passer un palier supplémentaire avec plusieurs projets à faire valoir : les ombrières sur les aires de covoiturage d'Étrelles et de Torcé et le parking de l'entreprise Webhelp, le parc éolien sur les communes de Châtillon-en-Vendelais, Princé et Montautour, la mise en place d'un schéma directeur des énergies renouvelables, pour ne citer qu'eux.

Sobriété énergétique



Afin de limiter sa facture d'énergie, Vitré Communauté a baissé d'un degré une partie des bassins de ses piscines.

© M. Julliat

Le contexte national impose à toutes les collectivités de réduire leurs consommations énergétiques. Vitré Communauté et ses 46 communes ont donc adopté des mesures de sobriété dont, notamment : l'abaissement d'un degré dans certains bassins des piscines d'Argentré-du-Plessis, La Guerche-de-Bretagne et Vitré, abaissement de la température pour les locaux occupés à 19 °C. Un plan d'investissement pour la rénovation énergétique des bâtiments appartenant à Vitré Communauté est en cours d'élaboration.

LE MOT



© Studio Maignan

Bernard Renou,
Délégué en charge des charges transférées dont la présidence de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et des marchés publics

Vitré Communauté s'attache à insérer des clauses et / ou des critères environnementaux dans les marchés publics dès que cela s'avère possible. Ont ainsi été insérés des critères relatifs à la gestion des emballages dans les marchés de fournitures ou des objectifs de performance environnementale dans les études et travaux de construction (conception innovante pour la réduction des besoins énergétiques à la piscine de La Guerche, démarche d'éco-construction pour la station d'épuration de Châteaubourg).



© Studio Maignan

Paul Lapause,
Délégué en charge du développement des usages et des innovations numériques

Le numérique est un des acteurs dans la lutte contre les défis climatiques. Il fournit des technologies avancées afin de réduire les différents impacts environnementaux et d'améliorer l'efficacité énergétique. Les données collectées peuvent aider à comprendre les changements climatiques, à développer des solutions efficaces pour les atténuer et à mettre en place des systèmes de suivi pour évaluer les résultats. L'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique peuvent être utilisés pour optimiser les systèmes énergétiques et les infrastructures et en prévoir les besoins futurs.

Un guichet unique pour l'habitat



À Vitré, La Maison du Logement regroupe en un seul endroit différents professionnels de l'habitat.

LA MAISON DU LOGEMENT, C'EST QUOI ?

C'est un service gratuit de Vitré Communauté qui vous accompagne techniquement et financièrement pour vos projets d'habitat. Vous souhaitez rénover énergétiquement votre logement ? Vous souhaitez acquérir un bien, devenir propriétaire dans l'ancien ? Vous êtes jeune et vous recherchez un logement ?... La Maison du Logement vous aide dans vos démarches et vous guide vers le bon interlocuteur.

QUELS SONT LES PROFESSIONNELS PRÉSENTS À LA MAISON DU LOGEMENT ?

- **Un conseil en énergie** vous guidera dans les dispositifs financiers pour la rénovation et la réhabilitation énergétique d'un logement.
- **L'ADIL 35** pour les informations juridiques, financières et fiscales sur le logement.
- **Un conseil en architecture** et en **urbanisme**.
- **Action Logement** propose des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement pour les salariés.
- **L'association Tremplin** accueille, conseille et informe les 16-30 ans.
- **L'association La Fondation du patrimoine** soutient et sauve le patrimoine de proximité en péril non protégé par l'État.

+ D'INFOS www.vitrecommunaute.bzh



Thomas Bonora, conseiller en énergie, a accompagné Eric Goulas, habitant du Pertre, pour la rénovation énergétique de son logement.

Témoignage d'Eric Goulas, un habitant du Pertre

« Nous avons trouvé au Pertre une maison qui répondait à nos critères : accueillir notre famille avec quatre enfants et pouvoir aller à l'école à pied notamment. Quand nous l'avons achetée, elle était dans la classe énergétique E. Nous avons donc sollicité la Maison du Logement avec l'objectif de la ramener en classe D. Avec le conseiller en énergie, nous avons ciblé trois scénarios de travaux possibles pour aller dans ce sens. Nous avons opté pour : changer les fenêtres de toit, la VMC et isoler les combles. Les travaux ont été réalisés pour un montant de 12 000 €. Nous avons pu bénéficier d'une aide du département de 5 000 € et d'une aide à l'accession en centre-bourg par Vitré Communauté de 2 700 €. Ces aides ont été appréciables d'autant plus que nous ne nous attendions pas à avoir autant. Au-delà de l'aspect financier, nous avons surtout bénéficié de l'expertise de la Maison du Logement. »

LE MOT



Christian Olivier,
Vice-président
en charge du logement

La rénovation énergétique des logements a toujours connu une place prépondérante dans l'exercice de la compétence habitat de Vitré Communauté. La Maison du Logement joue ici un rôle essentiel en tant que service public de la performance énergétique. Ce guichet unique, par son partenariat, vise à faciliter les démarches en assurant l'information, le conseil et l'accompagnement des ménages qui souhaite engager des travaux permettant notamment une diminution des consommations énergétiques. La mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (2024-2029) devra nous permettre d'aller plus loin aussi bien sur le volet quantitatif que sur le volet qualitatif. »



Pour une meilleure performance énergétique

LE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP), QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un service mutualisé de Vitré Communauté qui permet aux communes du territoire de bénéficier de conseils pour réaliser des économies d'énergie sur leurs bâtiments communaux. Aujourd'hui, 34 communes sur les 46 de Vitré Communauté adhèrent à ce service.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le CEP a trois missions distinctes :

- **L'aide à la gestion des consommations et achats d'énergie** (suivi et analyse des consommations du patrimoine, mise en place de tableaux de bord de suivi des consommations et des coûts par bâtiment, élaboration d'un bilan annuel, préconisations d'amélioration des installations et de réduction des consommations, mise en œuvre éventuelle de procédures d'achats groupés d'énergies.
- **L'aide à la mise en œuvre de solutions techniques** : suivi de réalisation d'études :

audit, diagnostics..., mise en place ou remise en concurrence des contrats d'exploitation des installations de chauffage, ventilation, climatisation, accompagnement de projets de réhabilitation ou de création de bâtiments (participation, avis sur les solutions techniques...), étude sommaire d'opportunité d'installations utilisant les énergies renouvelables, aide au montage de dossiers de subventions (Appels à projets, CEE...).

- **La promotion et sensibilisation** : actions ponctuelles de sensibilisation du personnel et des élus de la commune à la démarche de maîtrise de l'énergie, promotion des réalisations exemplaires et des techniques les plus adaptées.

QUELS ONT ÉTÉ LES DERNIERS DOSSIERS ACCOMPAGNÉS ?

La rénovation énergétique de l'école Jean Guéhenno à Vitré et le centre culturel de Vitré Communauté.



« Une fois que les communes adhèrent au service de Conseiller en Énergie Partagé, nous réalisons un bilan des consommations. Nous classons ensuite les bâtiments en fonction de leur consommation et des coûts. Nous proposons alors une première optimisation. Cela passe par exemple par les abonnements des fournisseurs en énergie. Nous élaborons, dans un dernier temps, un plan d'actions avec différents scénarios de travaux. »

Le service énergie de Vitré Communauté



ÉcoWatt, la météo de l'électricité

Dans un contexte de tension énergétique, le Réseau de Transport Électrique (RTE) et l'État ont mis en place ÉcoWatt. Le dispositif permet d'indiquer aux consommateurs le risque de tension sur le réseau électrique national. Vert : pas d'alerte, orange : système électrique tendu, rouge : système électrique très tendu. Des coupures peuvent alors intervenir

sur le territoire français pour éviter la surchauffe. « Nous recevons une alerte 3 jours avant d'éventuelles coupures », préviennent les services de Vitré Communauté, Ville de Vitré et CCAS. « L'objectif est donc de les éviter en incitant les habitants et les entreprises à multiplier les écogestes pour baisser leur consommation électrique. » Baisser la température de son logement, éteindre les lumières... sont des gestes simples à appliquer au quotidien pour éviter la coupure.

Covoiturage : ça roule pour Vitré Communauté

« L'élément déclencheur a vraiment été la promotion de l'application Klaxit et l'argument économique du covoiturage. Ça a été assez simple de trouver à covoiturer puisque plusieurs personnes se sont inscrites au lancement de l'application. Au-delà de l'aspect financier, il y a d'autres avantages pour moi comme le fait de ne pas prendre mon véhicule ou encore de rencontrer du monde. »

Vanessa, covoitureuse entre Angentré-du-Plessis et Vitré.



Vitré Communauté entame sa deuxième année de partenariat avec l'application de covoiturage domicile-travail Klaxit. L'agglomération subventionne les trajets des passagers et des conducteurs.

LE MOT



L'agglomération vient d'adopter son premier plan de mobilité dont l'essence même est de réduire l'impact carbone de nos déplacements.

Les trajets réguliers des habitants vers les zones d'activités et les centralités sont au cœur de notre stratégie qui repose sur 3 axes complémentaires : l'amélioration du service (information, accompagnement, animation...), le développement des modes actifs (vélo, marche...) ainsi que des transports collectifs et partagés (dont transport à la demande, covoiturage...).

Voilà presque un an et demi que Vitré Communauté s'est rapprochée de l'entreprise française Klaxit, spécialiste du covoiturage domicile-travail et de son application mobile éponyme. Force est de constater que cette collaboration aura fait un bon bout de chemin en très peu de temps. À peine un an après son engagement pour une mobilité alternative à l'autosolisme, l'agglomération a reçu un « Klaxon d'or » des mains de Louis Nègre, Président du Groupement national des Autorités Responsables de Transport (GART). Un prix qui a également mis en avant l'adhésion au dispositif de vingt-cinq des principales entreprises et administrations du territoire. Quelques mois plus tard, le phénomène ne s'essouffle pas. D'après le registre de l'observatoire national du covoiturage, Vitré Communauté n'est ni plus, ni moins que le territoire où l'on covoiture le plus en Bretagne. Elle laisse dans son rétroviseur les deux métropoles bretonnes : Rennes et Brest. À l'automne dernier, plus d'un tiers des trajets bretons recensés ont ainsi été effectués en provenance ou à destina-

tion d'une des 46 communes de l'agglomération. « Les objectifs fixés par le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) sont déjà dépassés puisque, d'après le Registre, plus de 5 800 personnes ont déjà pratiqué le covoiturage sur le territoire depuis 2020 en passant par une plateforme », souligne Marie-Christine Morice, Vice-présidente de Vitré Communauté en charge des mobilités. Avant de poursuivre : « Le service Klaxit promu et financé par Vitré Communauté depuis un an et demi recense à lui seul 2 700 usagers sur ses 4 900 inscrits. Grâce à eux : 196 tonnes de CO₂ économisées soit 67 000 voitures en moins sur les routes. »

Si vous souhaitez rejoindre la communauté, rien de plus simple : téléchargez gratuitement l'application sur votre smartphone, inscrivez votre trajet et vos horaires, et l'algorithme cherchera le conducteur ou le passager qui vous correspond ! C'est gratuit pour le passager et rémunéré pour le conducteur dans la limite d'un aller-retour par jour et de 40 km parcourus.

+ D'INFOS www.klaxit.com

Vitré, multiprimée pour sa politique en faveur de la marche et du vélo

« Talents de la marche », « Talents du vélo » et enfin « Grand prix des talents », le Club des villes cyclables et marchables a distingué, en décembre dernier, la Ville de Vitré pour sa politique en faveur des mobilités actives, à savoir la marche et le vélo. « Une récompense exceptionnelle » pour la municipalité vitréenne.



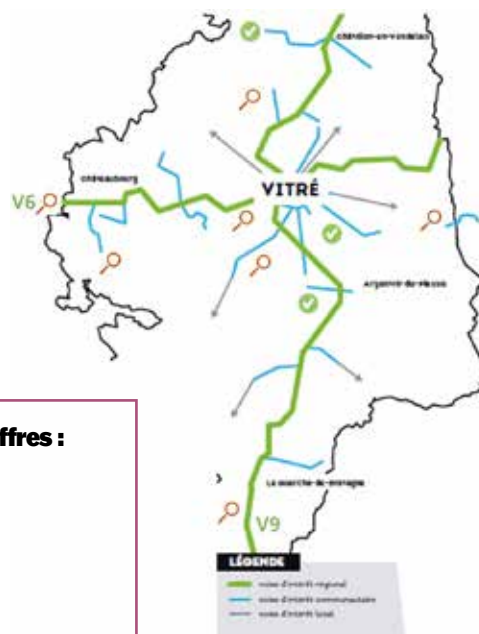
Renforcer la circulation à vélo

Pour compléter et développer l'offre de mobilité durable sur le territoire, Vitré Communauté se mobilise et déploie son schéma vélo. La communauté d'agglomération est désormais entrée dans la phase opérationnelle de son schéma en s'engageant dans plusieurs études d'aménagement au premier rang desquelles : la V9. Ce projet de véloroute entre Nantes et le Mont-Saint-Michel présente une opportunité réelle tant pour le développement touristique du territoire que pour la promotion des déplacements doux. Son ouverture officielle est annoncée cette année. Ce schéma permet de concrétiser d'autres projets tels que :

- **La piste bidirectionnelle** entre Argentré-du-Plessis et Étrelles (1,3 km) sera livrée cette année.
- **La liaison Vitré-Erbrée**, via la Route des Eaux et la Valière (7 km) sera ouverte en 2025.
- **Le jalonnement** sur des routes peu empruntées comme entre Saint-Christophe-des-Bois et la V9 (8 km) qui a été réalisé.

Et des études sont également en cours :

- **Liaison entre Servon et Châteaubourg** afin de mailler la V6 qui relie Vitré à Rennes.
- **Liaison Saint-Aubin-des-Landes – Gare TER Les Lacs.**
- **Liaison Taillis vers la V9.**
- **Liaison Bréal-sous-Vitré – Gare TER Saint-Pierre-la-Cour.**
- **Continuité de la V9** dans les villes de Vitré et La Guerche-de-Bretagne.
- Le Conseil Départemental 35 travaille sur **les liaisons Pocé-les-Bois-Vitré, Torcé-Vitré et Domagné-Châteaubourg.**



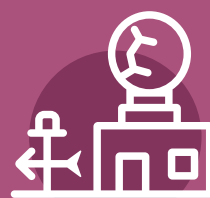
Le schéma directeur cyclable en chiffres :

Plus de **159 km** à créer
500 000 € de budget par an
 Part des déplacements à vélo :
 l'objectif est de passer de **1 %**
 aujourd'hui à **8 %** en 2032.

L'INFO

Air Breizh

C'est le nom de l'association agréée par le ministère de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne. À l'aide de stations disséminées sur la région, elle mesure quotidiennement le niveau de certains polluants (particules fines, dioxyde de soufre...). Aujourd'hui, deux stations sont présentes à Rennes et à Saint-Malo. Pour coller à la réalité de notre agglomération, l'association Air Breizh a peaufiné ses calculs en intégrant un algorithme disposant des spécificités de notre territoire et d'autres facteurs météorologiques. Désormais, les chiffres et les alertes qui en découlent reflètent la situation de nos localités.



Entretien avec

Hélène Rozé-Cénet, propriétaire d'hébergements touristiques à Saint-M'Hervé



Les écolodges à Saint-M'Hervé mêlent tourisme et développement durable.

©Ecolodge La Belle Verte



©Ecolodge La Belle Verte

Hélène Rozé-Cénet

POURQUOI PROPOSER DES LOCATIONS ÉCOLOGIQUES ?

Je tiens d'abord à préciser que nous n'avons pas voulu suivre de mode quelconque. Il y a 10 ans, nous avons monté notre projet d'hébergement touristique et écologique parce que nous sommes intrinsèquement touchés par les questions environnementales. Notre entreprise a été construite en lien avec nos valeurs. Nous ne l'avons pas faite pour faire bien mais pour partager notre façon de vivre. Nous avons toujours fait attention à notre façon de consommer.

COMMENT CELA SE CARACTÉRISE-T-IL ?

Notre gîte, nos deux écolodges et notre tiny-house ont tous été pensés, créés dans une démarche environnementale. Nous avons utilisé des matériaux locaux. Nos écolodges sont à base de bois, de paille et de terre. Ils créent très peu de charge et ont très peu besoin de chauffage. Ils sont raccordés à des panneaux solaires pour l'eau chaude et l'électricité. À côté, nous avons une gestion écoresponsable avec des produits écolabellisés ou « fait maison ». Nous sensibilisons notre clientèle mais nous ne faisons rien faire par la contrainte. Nous donnons un livret d'accueil avec des écogestes.

VOUS ÊTES MAINTENANT UNE RÉFÉRENCE POUR LE TOURISME DURABLE ?

Nous avons fait partie des premiers à avoir créé des écolodges en France. Aujourd'hui, j'ai un regard expert. J'anime d'ailleurs des formations autour du tourisme durable à destination des porteurs de projets mais également auprès des hôteliers qui souhaitent avoir une gestion plus durable de leurs établissements : écogestes, fournisseurs, énergie... Même s'ils sont poussés médiatiquement à le faire, les hôteliers se rendent compte qu'ils sont obligés de changer des choses pour faire baisser la note.

+ D'INFOS **Écolodge La Belle Verte**
La Pihourdière à Saint-M'Hervé
06 11 30 91 85
www.ecolodge-labelleverte.fr



LE MOT



©Studio Maignan

Alexandra Lemerrier,
Vice-présidente en charge de
la culture, du patrimoine et
du tourisme

Le tourisme change et se tourne, depuis quelques années, vers de nouvelles offres en phase avec les nécessités environnementales.

C'est le cas du *slow tourisme*, des propositions de parcours entre nos villes et villages à la journée qui favorisent des déplacements moins polluants que la voiture : le ferroviaire, les circuits pédestres, cyclables... C'est également le cas d'offres de découverte de la faune, de la flore, de la réappropriation des espaces lacustres et fluviaux..., expérientielles et de valorisation de l'environnement. Sans oublier nos efforts permanents pour réduire notre impact écologique et inviter touristes et professionnels à pratiquer les écogestes, à développer des équipements économes en eau, en électricité, et à consommer des produits locaux et en circuits courts. ➡

La Forêt de la Corbière : un site 100% nature et bien-être !

Située sur quatre communes dont celles de Marpiré et de Châteaubourg, cette forêt – propriété du Département depuis 2002 – couvre aujourd'hui 630 hectares. Labellisée Espace Naturel Sensible (ENS), elle bénéficie à ce titre d'une gestion attentive de ses différents milieux et d'une protection de sa biodiversité.

Autrefois privée, la forêt était exploitée pour ses ressources en bois et ses gisements de schiste noir, lequel a notamment servi à la fabrication d'ardoises pour les toitures environnantes et à la construction des chemins de Marpiré. Et ce depuis longtemps : on y a en effet retrouvé des vestiges d'occupation datant du Néolithique ! Une flore et une faune s'y sont développées avec la présence actuelle de nombreuses espèces protégées (non chassées) telle la bécasse des bois que vous pourrez peut-être apercevoir lors de vos sorties matinales ou pendant les manifestations proposées par le Département (à retrouver sur ile-et-vilaine.fr/espacesnaturels).

Car les promeneurs du dimanche comme les naturalistes avertis ne s'y trompent pas et apprécient tout particulièrement le site et la mosaïque de milieux qu'il offre. De l'étang et ses pontons aux faux airs canadiens, jusqu'aux collines boisées de pins maritimes typiques des Landes en passant par les sentiers ombragés par de vieux chênes ou des pins Douglas natifs de l'Oregon (USA), dont un est le plus grand arbre de toute la forêt : ce sont plusieurs voyages en un que cette forêt propose !

Plusieurs sentiers de randonnée équestre, cycliste comme pédestre la parcourent dont un pédagogique tout spécialement adapté aux plus petites jambes. Pour cela, suivez le balisage rouge avec la coccinelle au départ de l'ancien moulin qui vous mènera en 14 étapes explicatives à la découverte de l'étang, de l'ancien four à bois ainsi qu'à la découverte de l'histoire du dernier garde forestier...



©Vitré Communauté - Mathieu Le Gall

La Forêt de la Corbière, un magnifique site boisé avec, en son cœur, un étang.

+ D'INFOS **Parking de départ, suivre les panneaux « Forêt de la Corbière » depuis Saint-Jean-sur-Vilaine en direction de Marpiré (RD 29). Forêt accessible tous les jours sauf certains mardis réservés à la chasse.**

CCL Construction, une référence dans les façades ossature bois isolante



Une façade ossature bois isolante préfabriquée dans les ateliers de CCL Construction à Saint-M'Hervé.

Créée en 1973 à Saint-M'Hervé par Gérard Lucien, CCL Construction va fêter ses 50 ans cette année. Une belle longévité pour cette entreprise qui a été reprise en 2005 par Olivier Gomelet et Éric Dubost, actuel dirigeant. CCL Construction réalisait alors un chiffre d'affaires de 2,2 M€ et comptait près de 22 salariés. Aujourd'hui, elle est estampillée « Premier fabricant d'ossature bois », emploie près de 60 personnes et présente un chiffre d'affaires de 10 M€. Cette réussite s'explique par l'industrialisation des process. Fini l'image d'Épinal du menuisier avec son crayon sur l'oreille et son mètre. « Nous avons fait partie des premiers qui ont industrialisé la fabrication de la paroi bois », se félicite Éric Dubost. Les deux cadres issus du milieu industriel ont intégré en amont de l'atelier un bureau d'études qui scanne, dessine, maquette les bâtiments en construction ou en réhabilitation. Les mesures sont envoyées aux chaînes de fabrication. « Nous avons également ramené 75 % du temps de travail en atelier pour 25 % sur les chantiers. La qualité de travail est très bonne pour nos salariés. » Aujourd'hui, l'entreprise est une référence pour la réhabilitation et la construction énergétique. « Nous travaillons jusqu'à Paris. Nous sommes d'ailleurs sur le chantier du village olympique pour les J.O. 2024. Nous avons récemment travaillé sur la réhabilitation des lycées Bréquigny et Victor Helen Basch à Rennes mais aussi l'université du Mans. Ces réhabilitations énergétiques de bâtiments publics visent à diviser par deux la facture de chauffage. » Grâce à ses façades ossature bois isolantes, CCL Construction est même allée au-delà !

Avec l'app Klaxit, **rentabilisez vos trajets** domicile-travail

Passagers

Trajets offerts
par la collectivité



Conducteurs

Gagnez
120€ /mois

